Imprimer

1999/08/26 L'indice du français langue d'usage public évalue l'impact de la politique linguistique et permet, avec l'indicateur de la langue d'usage à la maison, de fraire une analyse sociolinguistique globale

Québec, le 26 août 1999. - L'indice du français langue d'usage évalue l'impact de la politique linguistique et permet, avec l'indicateur de la langue d'usage à la maison de faire une analyse sociolinguistique globale. Tel est l'un des constats que l'on peut tirer de l'étude rendue publique aujourd'hui par le Conseil de la langue française.

UN INDICE CONGRUENT AUX OBJECTIFS DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

L'orientation de la politique linguistique a toujours été très claire. Le préambule de la *Charte de la langue française* précise en effet que l'objectif est de faire du français la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. La politique linguistique a toujours été centrée sur la place du français dans les situations publiques de communication.

En outre, la politique d'immigration en matière linguistique est une politique d'intégration et non d'assimilation. En d'autres mots, la politique linguistique n'intervient pas dans le domaine de la vie privée des citoyens, notamment dans le choix personnel d'une langue à la maison. De ce fait, l'indicateur de la langue d'usage à la maison, qui concerne la vie privée des Québécois, mesure seulement des effets indirects, et ne se révèle donc pas adéquat pour évaluer la politique linguistique.

UN INDICE QUI DÉCRIT BIEN LA RÉALITÉ DE L'USAGE DES LANGUES DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Par ailleurs, dans l'ensemble du Québec, 82 % des Québécois sont de langue maternelle française, 83 % parlent le français à la maison et 87 % utilisent le français dans leur vie publique. Dans la région métropolitaine de Montréal, 68 % sont de langue maternelle française, 70 % parlent le français à la maison, tandis que 78 % utilisent le français comme langue de vie publique. Dans l'Île-de-Montréal, les résultats sont les suivants : 57 %, 59 % et 71 %.

Comme on l'observe, l'utilisation du français comme langue de vie publique est toujours plus élevée que l'usage du français à la maison. Cette différence dans les résultats tient principalement au fait que l'adoption d'une langue de vie publique doit être faite rapidement si l'on souhaite participer pleinement à la vie collective, et surtout travailler. Le choix d'une langue de vie à la maison autre que la langue maternelle, s'il se produit, s'effectuera, en règle générale, après une, deux, voire trois générations.

Ainsi, au moment de l'enquête, 95 % des allophones avaient adopté une langue d'usage public, alors que seulement 36 % d'entre eux avaient effectué un transfert linguistique, c'est-à-dire utilisaient une autre langue à la maison que leur langue maternelle. De plus, les données du recensement montrent que seulement 18 % des immigrants arrivés au Québec depuis au plus cinq ans avaient fait un transfert linguistique, alors que 38 % des immigrants arrivés depuis plus de vingt ans étaient dans ce cas.

Il y a donc un délai important entre l'adoption d'une langue d'usage public et le choix d'une langue d'usage à la maison. Par ailleurs, le maintien de l'usage de la langue d'origine à la maison n'empêche pas les immigrants de participer à la vie collective dans une autre langue, ce qui a déjà été constaté dans le paysage linguistique de la Suisse par l'Office fédéral de la statistique de Berne, en 1997.

2008-00571/

De ce fait, l'indice du français langue d'usage public prend davantage en considération les phénomènes récents et tient compte de la presque totalité de la population de 18 ans et plus. Il décrit bien la réalité de l'usage des langues dans le fonctionnement des institutions de la société.

UN INDICE QUI, AVEC L'INDICATEUR DE LA LANGUE D'USAGE À LA MAISON, PERMET DE FAIRE UNE ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE GLOBALE

Dans une analyse sociolinguistique globale cependant, il est intéressant de mettre en perspective la langue maternelle, la langue d'usage à la maison et la langue d'usage public. En effet, les résultats de l'enquête montrent que quasiment tous les francophones de langue maternelle utilisent le français comme langue de vie publique. Il en est de même pour les personnes qui ont choisi le français comme langue d'usage à la maison. D'autre part, en ce qui a trait aux personnes qui ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, il est très probable que le choix d'une langue de vie publique déterminera, à long terme, le choix d'une langue à la maison.

Cette mise en perspective met donc en évidence les relations entre l'indicateur langue d'usage à la maison et l'indice du français langue d'usage public. Elle montre la pertinence de cet indice, le bien-fondé de l'orientation de la politique québécoise visant à faire du français la langue publique commune à toutes les personnes qui résident sur le territoire du Québec, de même que la nécessité de maintenir le cadre législatif actuel.

- 30 -